



Plan CO.RAIL Antilles

Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer a annoncé, lors de son déplacement aux Antilles, du 19 au 24 mars 2009, une série de mesures de soutien aux TPE/PME guadeloupéennes et martiniquaises dans le cadre du plan CO.RAIL (Contrat de reprise d'activité et d'initiative locale).

Ce plan comprend des dispositions exceptionnelles que l'Etat prévoit à court terme en faveur des entreprises pour les aider à surmonter les difficultés de trésorerie au sortir de la crise, avec notamment un report du paiement des dettes fiscales, des droits de douane, des aménagements en matière de dettes sociales comme la suspension des poursuites durant six mois et un abandon de 50 % des créances en cas de signature d'un plan d'apurement par les entreprises concernées, ainsi qu'un assouplissement des règles applicables au chômage partiel.

Les TPE en difficulté pourront également obtenir un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 25 000 euros et accéder à des prêts d'honneur.

Des mesures à moyen terme visant une reprise de l'investissement sont également prévues, tels les prêts participatifs de rénovation hôtelière octroyés à taux préférentiels et sans garantie pour un montant unitaire compris entre 40 000 euros et 120 000 euros sur 7 ans avec un différé de 2 ans.

M. Jego avait auparavant signé une convention de soutien au secteur du tourisme avec le GIE Maison de la France, chargé de mettre en place et de réaliser une campagne internationale de promotion touristique afin de relancer et de diversifier la fréquentation touristique de l'outre-mer français sur le marché national et les grands marchés étrangers, conformément aux actions de communication annoncées lors des assises nationales du tourisme (création d'un site Internet de promotion et de réservation, conception et diffusion d'une brochure de promotion touristique sur l'ensemble des destinations ultramarines).

Les informations relatives au plan CO.RAIL Antilles sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?informations-plan-co-rail-antilles.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Le 2 avril 2009, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base ses différents taux directeurs avec effet au 8 avril 2009 : le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est passé à 1,25 % ; le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal est fixé à 2,25 % ; le taux d'intérêt de la facilité de dépôt est passé à 0,25 %.

Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) s'est réuni le 17 mars 2009 à Paris sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, sous-gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, Directeur général.

Le Conseil a passé en revue l'évolution en 2008 de la situation économique et financière des départements et collectivités d'outre-mer. Il a fait le point sur la participation de l'IEDOM dans le dispositif gouvernemental de médiation du crédit mis en place en octobre 2008.

Le Conseil a examiné le rapport du comité d'audit et de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2008, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil.

Préparation des Etats généraux de l'outre-mer

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et M. Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, ont présenté en conseil des ministres, le 18 mars 2009, le calendrier et les modalités de mise en œuvre des Etats généraux de l'outre-mer qui débiteront le 15 avril 2009. M. Richard Samuel, préfet, délégué général à l'outre-mer, a été nommé coordinateur national de ces Etats généraux. Les ateliers se tiendront dans chacun des DOM entre le 15 avril et le 15 mai 2009. Une consultation sera également organisée pour les ultramarins vivant en métropole.

Le site Internet www.etatsgenerauxdeloutremer.fr a été lancé afin d'élargir le périmètre des consultations.

Projet de loi pour le développement économique des outre-mer

Le Sénat a adopté, le 12 mars 2009, le projet de loi pour le développement économique des outre-mer. Le texte comporte plusieurs améliorations notables en matière de pouvoir d'achat, de renforcement de la compétitivité des entreprises dans un contexte de crise économique, de relance du logement social et d'amélioration de la transparence de la défiscalisation des investissements outre-mer.

Le projet de loi sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 6 avril 2009, après examen par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

Convention entre l'ADIE et le secrétariat d'Etat à l'outre-mer

M. Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, a signé une convention avec Mme Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pour la création de 1 000 nouvelles entreprises outre-mer. Le secrétariat d'Etat à l'outre-mer versera 2 millions d'euros au total sur 3 ans à l'ADIE afin de financer l'accompagnement des bénéficiaires (formation, suivi et conseil).

Publications de l'IEDOM

Les notes expresses n° 53, 54, 55, 56, 57 et 59 réalisées par les agences de Mayotte, de la Réunion, de la Guyane, de la Guadeloupe, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de la Martinique présentent une synthèse de la conjoncture en 2008.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : (www.iedom.fr) pages publications de chacune des agences.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

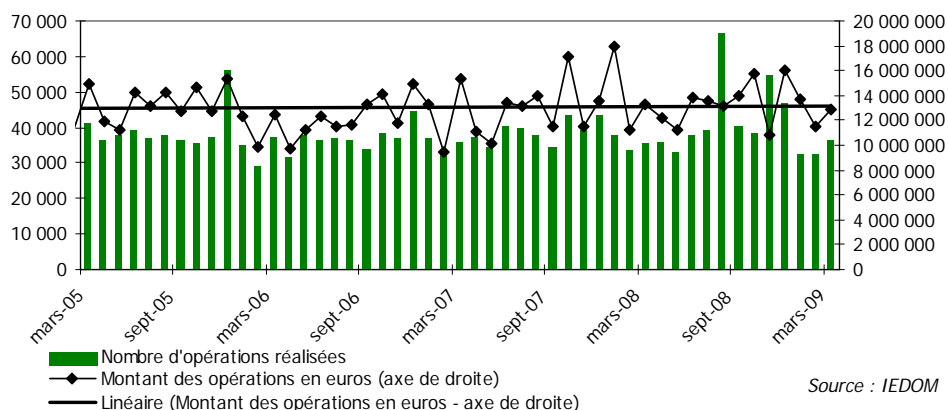
En mars 2009, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 14 incidents de paiement sur chèques, contre 3 en février. Sur le premier trimestre 2009, quelque 26 incidents ont été recensés, en progression de 62,5 % sur un an. Par ailleurs, 5 retraits de carte bancaire ont été enregistrés en mars, portant le cumul annuel à 11 décisions de retrait. Enfin, l'archipel comptait 32 personnes physiques en interdiction bancaire, en recul de 11,1 % par rapport à mars 2008.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le début de l'année 2009. Aucun dossier n'avait été déposé en 2008. Pour mémoire, le premier dossier de surendettement date de mars 2002. Depuis l'origine, seuls 33 dossiers ont été soumis à la commission.

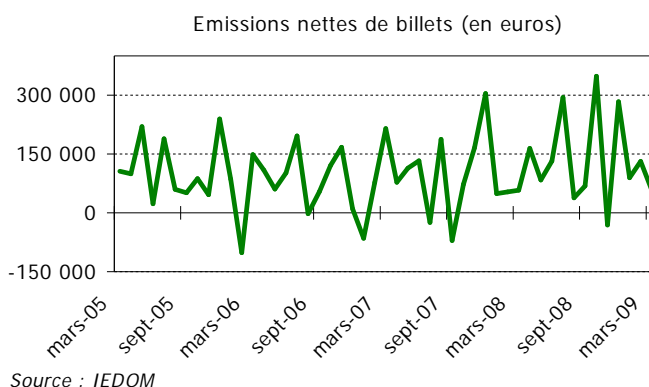
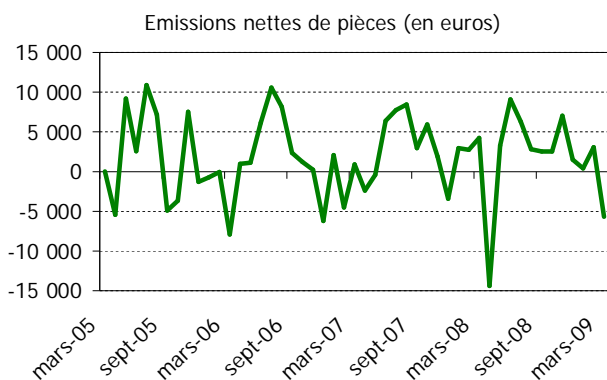
Recul de la valeur et du nombre des opérations de compensation

Au premier trimestre 2009, la valeur des opérations de compensation (38 160 657 euros) a fléchi de 10,2 % par rapport au quatrième trimestre 2008. Le nombre d'opérations réalisées (101 621) est également en repli (- 27,3 %). En volume, ces opérations concernent les chèques à 88,9 %, les virements à 11,1 % et les traites à 0,02 %. En glissement annuel, l'activité a décliné de 9,9 % en valeur et de 4,9 % en volume.



Circulation fiduciaire

Fin mars 2009, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 10,995 millions d'euros (pour un volume de 299 112 billets), en progression de 17,8 % sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,376 million d'euros (pour un volume de 2,059 millions de pièces), en progression de 5,2 % en glissement annuel.



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Plan de relance de l'économie – Mesures en faveur de l'outre-mer

Un montant global d'environ 3,5 millions d'euros a été alloué à l'archipel. Selon le premier volet du plan de relance, dévoilé début mars, les opérations retenues sont la mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement de Saint-Pierre, de Miquelon-Langlade et de la Collectivité territoriale, la rénovation du groupe scolaire de Miquelon-Langlade, la réfection du tableau du quai de l'Epi à Saint-Pierre et l'aménagement extérieur de l'établissement pénitentiaire de Saint-Pierre. Par ailleurs, le nombre de contrats aidés devrait passer de 66 à 76, suite à l'annonce faite par le SEOM le 15 janvier.

Consultation en vue de l'attribution de la DSP pour la desserte maritime internationale en fret de l'archipel

Début janvier, six entreprises – soit trois saint-pierraises, une métropolitaine et deux étrangères – ont postulé dans le cadre de la délégation de service public pour la desserte maritime internationale en fret de l'archipel. Alors que l'Etat a commencé à examiner le dossier des différents candidats, les élus et représentants de l'archipel ont dénoncé début février la nouvelle organisation de cette desserte « aux conséquences néfastes pour la population et l'économie de l'archipel ».

Extension du plateau continental

En février, les habitants et les élus de l'archipel se sont mobilisés au sein du « Collectif pour l'extension du plateau continental » afin de convaincre le gouvernement de déposer, auprès de la commission de l'ONU chargée des limites du plateau continental et avant le 13 mai 2009, une lettre d'intention revendiquant l'extension du plateau continental. Cette extension, qui concerne les fonds marins et leur sous-sol, offrirait des perspectives de diversification économique à l'archipel, notamment dans le secteur des hydrocarbures. Les responsables politiques s'accordent sur la nécessité d'une co-gestion de la zone avec le Canada. Le 25 mars, Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, a annoncé à l'Assemblée Nationale l'intention du gouvernement de déposer cette demande d'extension.

Bilan de la pêche industrielle saison 2008 – 2009

Les captures sont en recul pour l'ensemble des espèces. La diminution des prises de morue est liée à l'absence du transfert - opéré lors de la campagne précédente dans la zone 3Ps - d'une partie des quotas français de morue disponibles dans le golfe du Saint-Laurent (182 tonnes). Pour les autres espèces, compte tenu de la stabilité des quotas, cette évolution défavorable s'explique notamment par les mauvaises conditions climatiques qui ont restreint les sorties en mer du Cap Fortune.

Reprise potentielle de la société Interpêche

Le 18 mars, au dernier jour de la prolongation de la procédure de redressement judiciaire d'Interpêche, la société canadienne Louisburg Seafoods a déposé une offre de reprise. L'Etat a accepté d'apporter son soutien financier au processus de transition, à hauteur de 190 000 euros, en prenant en charge le versement des salaires durant le délai d'un mois nécessaire aux investisseurs pour lever les conditions suspensives.

Effondrement de la route de l'isthme de Miquelon-Langlade

Début février, suite aux grandes marées et aux vents violents, la route reliant Miquelon à Langlade s'est effondrée sur une zone de près de 100 mètres, provoquant l'enclavement des Langladiers. Des travaux de confortement ont permis de rétablir la circulation en mode alterné et à vitesse limitée. Les possibilités de reconstruction de l'axe routier sont à l'étude.

Obligation de production d'un passeport à l'entrée de l'archipel

Le 30 mars, la Préfecture a mis un terme à la dérogation à l'obligation de produire un passeport à l'entrée de l'archipel pour les Canadiens et autres étrangers. Justifiée par des motifs de sécurité, l'obligation de fournir ce titre est effective à compter 15 avril 2009.

Projet de fusion des banques FBFB

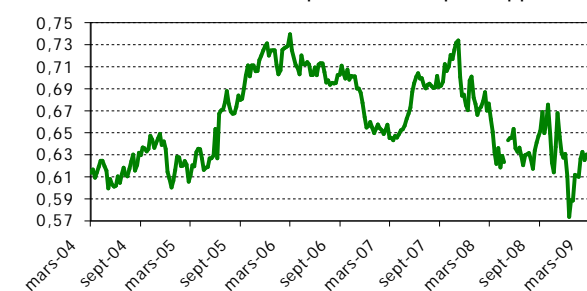
L'examen par le CECEI du projet de fusion de la Banque des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon et du Crédit Saint-Pierrais, initialement prévu le 20 mars, a été reporté de quelques semaines. Ce rapprochement vise à élargir la gamme de produits et à développer l'activité bancaire dans l'archipel en mettant en commun les ressources de deux établissements adossés au même groupe, la Financière Océor.

Vote du budget de la Collectivité territoriale et des communes

Le 24 mars, le Conseil territorial a annoncé un excédent budgétaire de près de 0,5 million d'euros pour l'année 2008. Cette amélioration est imputable à l'augmentation des recettes fiscales ainsi qu'à l'obtention d'une subvention exceptionnelle de l'Etat.

Evolution du dollar canadien

Le cours EUR/CAD a atteint son niveau le plus bas de l'année 2008 en décembre (0,6024 EUR/CAD en moyenne mensuelle). La monnaie canadienne s'est ensuite légèrement appréciée durant les deux premiers mois de 2009, avec un cours moyen de 0,6274 EUR/CAD en février. En mars, le dollar canadien s'est affaibli, affichant une baisse de 3 % sur un mois et de 5,8 % sur un an. Au premier trimestre 2009, le cours moyen du dollar canadien est en repli de 1,9 % par rapport au quatrième trimestre 2008.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix (Source : Préfecture)	Prix à la consommation (hors tabac) – 4 ^{ème} trimestre 2008 (Indice base 100 : décembre 2002)	122,4	- 1,4 %	+ 3,9 % <i>par rapport à décembre 2007</i>
Emploi (Source : DTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Février 2009 :	344	+ 71,1 %	- 4,2 %
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Janvier 2009 :	352	+ 149,6 %	+ 10,3 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - fin février 2009 :	24	- 22,6 %	- 20,0 %
	Cumul 2008 des prestations nettes versées (en euros)	23 275,6	-	- 11,0 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros) Mars 2009 :	5 065	- 24,9 %	- 5,1 %
	Cumul annuel :	14 835	-	- 20,0 %
	Exportations (milliers d'euros) Mars 2009 :	678	+ 197,1 %	- 51,3 %
	Cumul annuel :	2 822	-	- 3,9 %
	Déficit commercial (milliers d'euros) Mars 2009 :	4 387	- 47,6 %	+ 11,2 %
	Cumul annuel	12 013	-	- 23,0 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Pêche industrielle (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Campagne 2008/2009 (de fin octobre à fin février)	1 609	-	- 16,38 %
Pêche artisanale (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Début de la saison : Avril 2009	0	-	-
Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs) Février 2009 :	2 118	- 11,5 %	+ 0,9 %
	Cumul annuel :	4 147	-	+ 2,3 %
	Mouvements d'avions Février 2009 :	154	- 0,7 %	- 28,7 %
	Cumul annuel :	320	-	- 8,6 %
	Fret et envois postaux (en tonnes) Février 2009 :	16,54	+ 3,4 %	+ 15,8 %
	Cumul annuel :	31,403	-	+ 12,1 %
Trafic portuaire Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	Mouvements de navires Février 2009 :	24	- 48,9 %	- 11,1 %
	Cumul annuel :	43	-	- 21,8 %
	Fret (en tonnes) Février 2009 :	2 066	- 7,1 %	+ 12,9 %
	Cumul annuel :	4 459	-	- 7,5 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	08/04/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	08/04/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/09)				
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	2,50%	2,50%	3,00%	2,50%	1,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mars 2009)			
Décembre	Janvier	février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
2,4511%	1,8404%	1,2583%	1,0565%	1,2710%	1,6370%	1,7760%	1,9100%

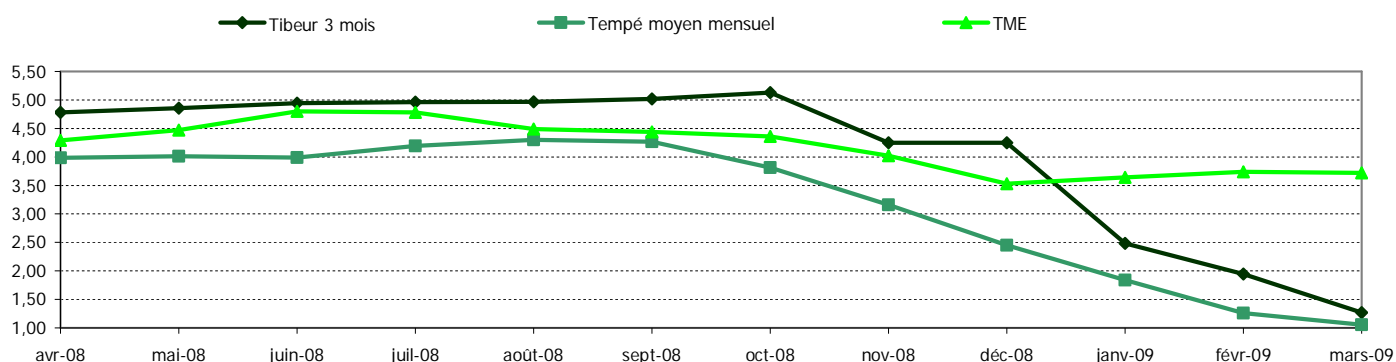
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,53%	3,64%	3,74%	3,72%	3,73%	3,84%	3,94%	3,92%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	7,83%		
Prêts à taux variable	7,93%		
Prêts relais	8,05%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,36%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,92%	Découverts en compte (1)	14,13%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	10,04%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

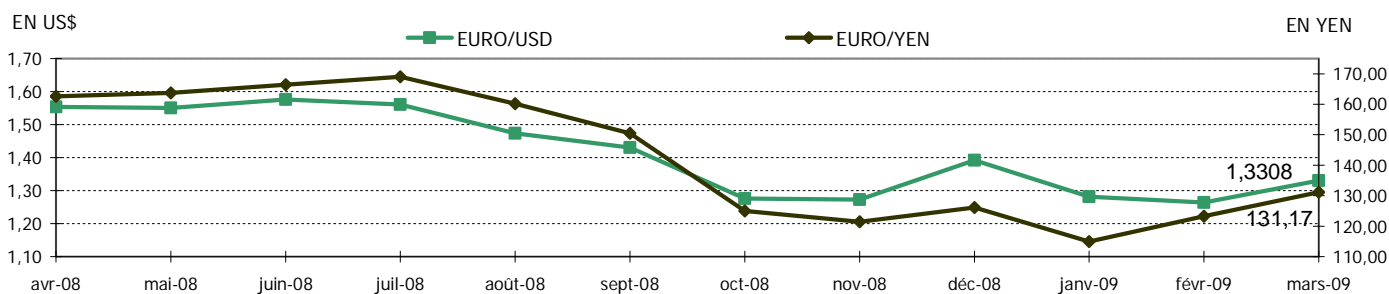
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3308	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,6140	EURO/SRD (Surinam)	3,64206
EURO/JPY (Japon)	131,1700	EURO/BWP (Botswana)	10,34580	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,37533
EURO/CAD (Canada)	1,6685	EURO/SCR (Seychelles)	21,6346	EURO/DOP (Rép. Dom.)	47,6061
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,93080	EURO/MUR (Maurice)	43,5870	EURO/BBB (La Barbade)	2,6540
EURO/SGD (Singapour)	2,0234	EURO/BRL (Brésil)	3,0767	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,35067
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3140	EURO/VEF (Vénézuéla)	2,84903	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2617,21	EURO/XCD (Dominique)	3,5829	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK